

Intervention de Maurice Allais au congrès de l'Europe (La Haye, 8 mai 1948)

Légende: Le 8 mai 1948, l'économiste et statisticien français Maurice Allais intervient lors des travaux de la commission économique et sociale du congrès de La Haye afin de montrer la nécessité de procéder à une union politique de l'Europe pour ouvrir la voie à son union économique.

Source: Archives du Mouvement européen international, Bruxelles. Congress of Europe (May 1948), Vol. III. Economic and Social Committee, pp. 25-26.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/intervention_de_maurice_allais_au_congres_de_l_europe_la_haye_8_mai_1948-fr-7bb3b1b3-bf67-48b8-9502-9080d49a3183.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Intervention de Maurice Allais au Congrès de l'Europe (La Haye, 8 mai 1948)

M. Maurice Allais

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs. Je diffère radicalement de l'avis présenté par M. Serruys et de celui de l'orateur qui m'a précédé.

Je ne pense pas que la question de la priorité du politique sur l'économique ne soit pas d'ordre essentiellement économique. Je suis surpris que cette question si importante ait été passée sous silence dans le rapport économique et social qui nous a été soumis, car elle est essentielle. Il me paraît indispensable que la Commission économique prenne nettement position sur le point de savoir si l'on peut réaliser une union économique en Europe sans unité politique préalable.

Les exemples historiques de la nécessité de l'union politique préalable à l'union économique sont innombrables. Il est extraordinaire que le rapport n'ait mentionné aucun des obstacles qui s'opposent à l'union économique européenne, qu'il s'agisse par exemple des niveaux de vie différents ou des taux d'intérêt différents entre les divers pays. Ces obstacles sont pour ainsi dire insurmontables lorsqu'il s'agit d'Etats souverains.

J'ai lu dernièrement - et je pense que la plupart des membres de cette assemblée l'ont lu - le rapport introductif à l'union douanière franco-italienne. Ce rapport est significatif. Il constate un certain nombre d'obstacles et chaque fois il conclut en ces termes : "Nous ne pouvons rien faire".

J'ai discuté avec des personnalités ayant participé à la rédaction du rapport et, d'autre part, aux négociations en vue de cette union douanière. Tous m'ont exprimé leurs doutes et leurs craintes quant à la réalisation possible d'une union douanière sans union politique préalable.

Je déclare ici de façon formelle que c'est perdre son temps que de discuter de questions économiques relatives à l'union douanière ou à l'union économique si l'on néglige le point de vue politique. Pendant vingt et quelques années, entre les deux guerres, il y a eu de nombreux projets économiques, élaborés par des spécialistes éminents. Ceci n'a abouti à rien. Dans les tentatives récentes, depuis la libération, qu'il s'agisse de Benelux, de la charte internationale du commerce ou de l'union douanière franco-italienne, rien n'a été pratiquement modifié dans les conditions actuelles du commerce international, et pour autant qu'on puisse en juger, rien ne sera modifié dans l'avenir, tant que la situation actuelle d'états souverains restera maintenue.

Par exemple, les états italiens, dès 1790, avaient décidé d'établir des projets d'union douanière. Ces projets n'ont pu être réalisés en fait que lorsque l'unité politique italienne a été effective. Même dans les états où l'union politique existe, je parle, par exemple, de la Suisse, il existe encore des restrictions aux mouvements des personnes, à la possibilité de créer des entreprises dans des cantons différents de ceux où habitent les entrepreneurs. Aux Etats-Unis même, chaque état a tendance à établir une protection douanière plus ou moins camouflée. Le Gouvernement fédéral doit intervenir à chaque instant pour maintenir la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes.

Si dans les pays où l'union politique est réalisée, la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des hommes, rencontre des obstacles comment peut-on arriver à réaliser cette liberté s'il n'y a pas d'union politique? C'est un leurre d'y croire. Tous ceux qui ont participé à des négociations internationales sont convaincus du contraire. Et je pense qu'on doit proclamer qu'aucune convention internationale ne pourra efficacement être mise en pratique, s'il n'y a pas au préalable unité politique.

J'ai présenté un second amendement relatif à l'Assemblée constituante, mais ce n'est pas un amendement politique, c'est un amendement économique, en ce sens qu'il serait désastreux que l'Assemblée européenne limite son action à des échanges de vues. Ce qu'il faut préparer, c'est un projet de constitution qui précise les pouvoirs à déléguer à l'Etat supranational pour que cette union économique puisse être réalisée.

Je me résume. Je ne dis pas que les tentatives d'unions douanières soient une mauvaise chose. De tout cœur, je souhaite qu'elles réussissent. Je rends hommage aux efforts de ceux qui agissent en ce sens. Mais je dis que c'est une utopie de croire qu'on pourra effectivement réaliser la liberté de circulation des capitaux, des marchandises et des hommes, s'il n'y a pas une unité politique préalable. Pour surmonter les obstacles qui s'opposent à cette liberté; il faut des années. Je pense personnellement qu'une période de 10 à 15 ans est nécessaire pour cela, et à condition encore qu'à la tête de l'Europe se trouve des gens qui poursuivent ce but avec une continuité de pensée et de volonté totale. Cette continuité de vue ne pourra exister que s'il existe un Gouvernement européen.

C'est là l'objet de ma motion. Je pense qu'il n'y a pas là une question de politique, mais simplement une question de réalisme économique, à savoir qu'on ne peut rien obtenir, rien résoudre, ni rien réaliser d'efficace, s'il n'y a pas au préalable un gouvernement unique pour l'Europe.